LOGO DE L'ORGANISME D'ACCUEIL

## ATTESTATION DE STAGE

à remettre à la ou au stagiaire à l'issue du stage

ORGANISME D'ACCUEIL
Nom ou dénomination sociale: Orange Wholesale - OINIS
Adresse: 61 Mue des Anchives
75141 Paris Ceder 03
The state of the s
4674
Certifie que
LA OUL E STACIAIDE
Nom: KABA - DAVID Prénom Rayan
Né.e le : 31/05/2005 Sexe : F   M M
Adresse: 5 rue du llos Médecin
60 530 Neuilly en Kelle
%∃:
ÉTUDIANT(E) EN BTS Services informatiques aux organisations
option 🖫 SISR 🗌 SLAM
AU SEIN DE (nom de l'établissement d'enseignement supérieur ou de l'organisme de formation)
Lycée de l'Hautil, 1 rue Gabriel Fauré, Jouy Le Moutier, 95280
a effectué un stage prévu dans le cadre de ses études
DURÉE DU STAGE
Dates de début et de fin du stage :  Du 21/05/2024 au 28/06/2024
Représentant une durée totale de
La durée totale du stage est appréciée en tenant compte de la présence effective de la ou du stagiaire dans l'organisme sous réserve des droits à congés et autorisations d'absence prévus à l'article L 124-13 du code de l'éducation (art. L 124 du code de l'éducation). Chaque période au moins égale à 7 heures de présence consécutives ou non est considéré comme équivalente à un jour de stage et chaque période au moins égale à 22 jours de présence consécutifs ou non et considérée comme équivalente à un mois.
MONTANT DE LA GRATIFICATION VERSÉE Á LA OU AU STAGIAIRE  La ou le stagiaire a perçu une gratification de stage pour un montant total de

La tutrice ou le tuteur de l'organisation d'accueil certifie que les situations professionnelles, vécues ou observées, présentées par la ou le stagiaire dans son portefeuille de compétences professionnelles listées ci-dessous ont bien été réalisées dans le cadre de son stage

JC	
	JU

Activité(s) du référentiel concernée(s)
Chej de priojet

L'attestation de stage est indispensable pour pouvoir, sous réserve du versement d'une cotisation, faire prendre en compte le stage dans les droits à retraite. La législation sur les retraites (loi n°2014-40 du 20 janvier 2014) ouvre aux étudiants dont le stage a été gratifié la possibilité de faire valider celui-ci dans la limite de deux trimestres, sous réserve du versement d'une cotisation. La demande est à faire par l'étudiant(e) dans les deux années suivant la fin du stage et sur présentation obligatoire de l'attestation de stage mentionnant la durée totale du stage et le montant total de la gratification perçue. Les informations précises sur la cotisation à verser et sur la procédure à suivre sont à demander auprès de la Sécurité sociale (code de la Sécurité sociale art. L.351-17 – code de l'éducation art. D 124-9)

FAIT À Pares LE 27/06/2024

Nom, fonction et signature du représentant de l'organisme d'accueil

MENDES Meihel Chef de Projets (Maitre du Stage)

> ORANGE OINIS 61 RUE DES ARCHIVES 75141 PARIS CEDEX 03